

BILAN A MI-CHEMIN

A l'approche de la période estivale et des congés bien mérités pour l'ensemble des salariés, le bilan à mi-chemin de cette année est sorti. Malgré un 1er semestre encore fortement marqué par la crise sanitaire et les restrictions imposées par le gouvernement, les résultats semblent être au rendez-vous pour la Celr... Et le reste ???

Au niveau de la politique RH :

NAO Nationale : Aucune mesure.

NAO Locale : Aucune mesure. Projet d'accord bien trop dérisoire non signé par les 4 organisations syndicales représentatives. La Direction a reporté son budget « supplément d'intéressement » sur les mesures individuelles laissant la main aux DG et chefs de service.

Prime MACRON : REFUS de notre président G. LEBRUN par la voix de JM NAUTE suite à notre demande intersyndicale SUD, SU et CFDT.

Accord d'intéressement : la direction est arrivée à ses fins avec comme critère principal le résultat net (pouvant à la guise de l'employeur être modulé par le jeu des provisions comptables) et une atteinte de résultats ambitieuse dans cette période de crise économique pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés.

Egalité femmes / hommes : nous sommes au XXI siècle et le compte n'y est toujours pas !

Au niveau de la politique commerciale :

- Trop de temps forts tue le temps fort. Rassurez-vous un temps faible est prévu du 20 Aout au 10 Septembre (comme c'est bizarre !).
- Course aux objectifs et à ce foutu Benchmark, pression incessante sur les commerciaux.
- Des agences ouvertes l'après-midi, d'autres fermées, chaque responsable semble pouvoir faire ce qu'il veut. On est en plein Far West !
- Relances E-Learning quotidiennes. Des sessions de formation à réaliser toujours dans des conditions déplorables.
- Des listes de contreparties commerciales aberrantes et irréalisables.
- Des procédures absurdes et inadaptées au fonctionnement des agences comme les déblocages des « prêts consos » que la direction ne sait même pas expliquer clairement.
- Une conduite du changement sans aucun accompagnement du personnel.
- Des délais rallongés pour nos clients suite à des suppressions de postes sur ALCO.
- Un outil informatique toujours aussi performant avec un changement de matériel dont le personnel n'a toujours pas compris l'utilité.

Les conséquences de ces politiques :

- Des démissions de collègues pour partir à la concurrence ou carrément changer de secteur d'activité ;
- Des demandes de départ pour création d'entreprise ;
- Des demandes de ruptures conventionnelles qui augmentent ;
- Des licenciements pour inaptitudes ;
- Des arrêts maladie sur le siège et dans le réseau ;
- Des conditions de travail qui se dégradent ;
- Des entretiens pour sanction qui ne connaissent pas la crise (favorisez la conformité plutôt que le commercial !!!)

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Si ton ressenti est le même que le nôtre alors adhère à SUD-SOLIDAIRES !!!!

Bonne nouvelle : les restaurants ont réouverts !!! Profitez-en... Passez de bonnes vacances, on se retrouve à la rentrée.

A RETOURNER A :

Courrier interne :
Syndicat SUD CELR
Locaux Sociaux
ALCO

OU :

Courrier postal :
Syndicat SUD
Caisse Epargne
Languedoc-Roussillon
254, rue Michel Teule
BP 7330
34184 MONTPELLIER
CEDEX 4

OU :

Correspondant :

J'adhère au syndicat national Sud - BPCE

NOM :

PRENOM :

SEXE : **DATE DE NAISSANCE :**

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

NOM DE L'ENTREPRISE : CE Languedoc-Roussillon

ADRESSE DE L'ENTREPRISE : 254, rue Michel Teule –
BP 7330 – 34184 MONTPELLIER CEDEX4

FONCTION :

CLASSIFICATION : **NUMERO DE SALARIE :**

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET) :

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE : **A :**

SIGNATURE

La section SUD-Solidaires CELR

